



Assemblée générale de l'Association Pays Carcassonnais

Compte-rendu de réunion

du 18 janvier 2007 à Cavanac

Introduction :

L'assemblée générale de l'association du Pays Carcassonnais a été déclarée ouverte à 18 heures, le 18 janvier 2007 au foyer de Cavanac par Monsieur Jean-Claude PEREZ, président.

1. Adoption du compte-rendu

Le compte-rendu de l'assemblée générale précédente du 7 juillet 2005 a été adopté à l'unanimité tel que distribué avec les convocations.

2. Motion

Mr Alain Roch propose aux membres du Pays Carcassonnais de voter la motion suivante

Le pays Carcassonnais :

- **réaffirme son soutien à l'expression de la langue et de la culture occitanes, éléments forts de son identité.**
- **Fait siennes les demandes contenues dans l'appel de Carcassonne**
- **Soutient les initiatives de ce début d'année et invite les habitants du territoire à prendre part au grand rassemblement de Béziers le samedi 17 Mars prochain.**

A l'unanimité cette motion est validée.

3. Ordre du jour

- **Rapport Moral 2005/2006**

le 17 juin 2005 c'est à cette date que la phase de « préfiguration » est arrivée officiellement à son terme.

L'année 2005 restera celle de la naissance officielle du **Pays Carcassonnais** et de la première contractualisation avec les partenaires financiers, qui nous ont véritablement reconnu comme un interlocuteur privilégié.

Symbolisé par la signature du premier contrat de Pays avec l'Etat, le Conseil Régional Languedoc Roussillon et le département de l'Aude le 30/06/2005. L'année 2005 a vu l'achèvement du travail engagé depuis 2000 pour l'élaboration de la Charte de développement durable et du premier programme d'actions. Ces travaux ont tenu en haleine plus de 150 personnes, représentant la société civile.

Le territoire a pu enfin s'engager dans la phase opérationnelle de son programme de développement.

Nous pouvons souligner la qualité de la méthode de travail qui a été mise en place et nous pouvons affirmer que les relations qui ont été instaurées entre l'association et nos partenaires financiers ont véritablement portées leurs fruits.

L'année 2006 a débuté dans la continuité de 2005, en poursuivant le travail des commissions, et après plusieurs réunions, c'est en février 2006 que la proposition de programmes d'actions 2006 issu de ces travaux a été remise officiellement. Ce programme se présente sous la forme des fiches actions que nous ont été fournies par les porteurs de projets.

L'analyse de ce document par les services techniques de l'Etat, La Région et le Département a nécessité plusieurs mois, et c'est au cours du mois de septembre 2006 que nous avons pu signé le deuxième contrat affirmant l'engagement financier de nos partenaires.

Cependant, même si le travail d'élaboration du programme d'actions 2005/2006 et la préparation du contrat avec les partenaires financiers a consommé beaucoup de temps des acteurs du territoire, il ne faut pas oublier que le pays Carcassonnais a également mis en place ses premières concrétisations, par le lancement « d'opérations » pays, telles que le schéma local d'organisation touristique, le schéma territorial des infrastructures économiques, l'étude sur les équipements culturels et sportifs, et sur la charte architecturale et paysagère.

Ces études vont permettre au territoire de se doter d'outils de réflexion et d'opérationnalité. Elles concernent les thématiques importantes au vue de notre charte de développement étroitement liées entre elles. Un objectif commun est visé : rendre attractif notre territoire et accueillir de nouvelles activités.

Le Pays Carcassonnais s'est doté de deux nouveaux outils de communication.

- par la refonte du site Internet du pays Carcassonnais mis en ligne en septembre 2006. Ce site s'adresse à la fois à la population locale et aux internautes extérieurs au territoire. Pour cela, le site demande une réactualisation et une mise à jour permanente. Ainsi cela nous permet de diffuser les dates des réunions organisées dans le cadre du pays carcassonnais, ainsi que le compte rendu des commissions.
- Par l'édition d'une brochure sur le Pays Carcassonnais qui donne tous les informations sur l'organisation, le territoire et les actions du Pays.

Les premières retombées de cette communication se sont très vite fait sentir ; le Pays Carcassonnais n'est plus une structure totalement inconnue.

En conclusion :

Aujourd'hui et plus que jamais le pays Carcassonnais est l'organe permanent de la vie locale, et je souhaite la participation du plus grand nombre de personnes et citoyens vivant et oeuvrant sur notre territoire. Nous avons besoin de toutes les énergies et compétences des uns et des autres pour réussir ce projet.

J'invite donc toutes les femmes et tous les hommes porteurs d'opinions à participer à la concertation et à la réflexion menée au sein de nos commissions en rejoignant les 150 adhérents de l'association du pays Carcassonnais.

- **Rapport des activités**

Déroulement et bilan des commissions de travail thématiques

Dès la reconnaissance ; le pays Carcassonnais a souhaité s'organiser en commission de travail thématique correspondant aux enjeux de la charte de développement. Afin d'assurer une réflexion permanente et permettre le renforcement de la stratégie locale de développement.

Chaque commission à sa vie propre : le rythme de réunion, la méthode de travail, les résultats visés, peuvent très bien varier. Néanmoins, Ces commissions se sont réunies régulièrement à l'initiative du Rapporteur. La forte montée en charge des commissions, reflète une vitalité certifiée.

Dans la charte du pays Carcassonnais, il ressort que dans les enjeux, on retrouve plusieurs axes forts aussi pour permettre de mener à bien la mise en œuvre les projets il a été décidé vu l'importance de ces axes de créer des « sous-commission » :

- **1^{er} enjeu : développement économique harmonieux**

Commission « économique » : rapporteur Mr Ilhes Pierre Henri

Commission tourisme : Rapporteur Monsieur André Durand et Mme Patricia Munich

- **2^{ème} enjeu : préservation et valorisation du patrimoine**

Commission patrimoine – paysager : rapporteur Mr Foussat Daniel et Mr Dupont Albert

Commission Culture - Sports : Rapporteur Mr François Viguié et Mr Alain Baurès

- **3^{ème} enjeu : construire un pays solidaire- réussir la solidarité**

Commission vie –associative : rapporteur Mr Michel Bodevin

Commission Logement : rapporteur : Marie-Josée Fresquet - Calvetto

1^{er} enjeu : assurer un développement économique harmonieux

- **Commission économique : rapporteur Monsieur Ilhes Pierre Henri**

Rapport d'activités présenté par Mr Eric Péchadre.

En 2006 la commission s'est engagée dans l'élaboration d'un cahier des charges sur un schéma territorial des infrastructures économiques à l'échelle du territoire.

Cette étude permettra de se rendre compte des réserves en zones d'activités sur les territoires intercommunaux, et permettre d'identifier les zones d'intérêt pays.

Plusieurs réunions de la commission ont permis l'élaboration du cahier des charges et lancer la consultation auprès de 13 cabinets, 4 ont été sélectionnés pour une audition par le jury. Lors de l'entretien de sélection une décision collective a désigné le Cabinet FUTUROUEST.

La présentation de la démarche participative par ce cabinet se fera le 1^{er} février 2007 devant l'ensemble des membres du pays Carcassonnais.

- **Commission tourisme :**

Rapporteurs :André Durand et Mme Munich Patricia

La commission a travaillé sur l'élaboration de fiches de balades libres dans le territoire du pays Carcassonnais afin de répondre à la demande du public.

Ces fiches proposent la découverte de sites exceptionnels, souvent inconnus du grand public ainsi que dans ce cadre, la rencontre avec des professionnels locaux qui le souhaitent. Dans cette perspective, la commission a imaginé de délivrer un agrément aux professionnels locaux désireux de participer à cette démarche de découverte et de promotion du territoire.

La commission a travaillé sur l'élaboration d'une convention qui a pour objet de définir les obligations auxquelles le professionnel s'engage à se soumettre pour bénéficier de l'agrément ainsi que les obligations en contre partie du pays Carcassonnais. Cette convention a été validée par un juriste. A ce jour, la commission est en attente du retour des conventions pour permettre l'édition des fiches pour 2007

- **SLOT**

Cet outil avait été initié par la commission développement économique dès les premières réflexions visant à la mise en place de notre Pays.

Il a pour but l'élaboration d'une politique touristique cohérente dans le cadre d'une coordination des projets en tenant compte des attentes de chaque partenaire.

LA commission tourisme du pays s'est réunie pour l'élaboration et la validation du cahier des charges et lancer la consultation auprès des cabinets. Le Cabinet Criter a été sélectionné et a rendu le bilan final le 6 juillet 2006.

a l'issue de cette étude, le cabinet a formulé quatre hypothèses :

1^{ère} hypothèse : le pays Carcassonnais prend le label pays touristique. il est reconnu, par convention, comme porteur du pays touristique par les intercommunalités, les structures OTSI ne changent pas les communes et les Cdc conservent leurs compétences initiales. Un chargé de mission est recruté à l'échelle du pays et chaque commune ou Cdc désigne un référent local unique.

2^{ème} hypothèse : sur les mêmes bases que l'hypothèse 1, il s'agit d'organiser deux OT têtes de réseau. L'une sur la Montagne Noire Cabardès – Malepère, l'autre sur le Haut Minerois- Piémont d'Alaric. Un référent est désigné sur chaque zone.

3^{ème} Hypothèse : 2 OT de Pôle ou 2 agence de développement touristique, sous statut associatif sont mises en place. Ils sont chacun doté d'une direction. Les autres OTSI deviennent des points d'accueil et d'information

4^{ème} hypothèse : un OT unique est mise en place, sous une forme juridique souple, soit avec un directeur et un développeur, recruté parle Pays. Dans cette hypothèse sous les OTSI du territoire deviennent des points d'accueil information, les budgets sont fusionnés, les personnels sont transférés.

le 23 octobre 2006, les élus du territoire ont décidé à l'unanimité de mettre en place la première hypothèse, par la mise en place du pays d'accueil touristique du Pays Carcassonnais

Une convention de partenariat est en cours d'élaboration, et sera adressée à l'ensemble des Communautés de communes.

2 ^{ème} Enjeux de préservation et valorisation des ressources
--

- **Commission patrimoine, paysager :**

Rapporteurs : Mr Foussat Daniel et Mr Dupont Albert

La commission a été mobilisée pendant l'année 2006, pour l'élaboration de la charte architecturale et paysagère, et un jury de sélection a été constitué, (membres de la commission et membres du bureau du pays)

Le cahier des charges a été adressé à 16 cabinets, le pays Carcassonnais a réceptionné 5 propositions.

Lors de l'entretien de sélection une décision collective n'a pu être faite entre 2 cabinets.

Mr le Président du Pays Carcassonnais a proposé de rencontrer les membres du jury pour lui permettre de déterminer la sélection du Cabinet afin d'engager l'étude dès 2007

- **Commission Culture.- sports**

Rapporteurs : Mr Viguié François – Alain BAURES

En 2006 la commission culture s'est engagée dans l'élaboration d'un cahier de charge sur l'étude des équipements culturels et sportifs du territoire.

Résultat : 6 propositions

Un jury de sélection a été nommé.

Lors de l'entretien de sélection une décision collective a proposée le Cabinet COADEC.

La présentation de la démarche par le cabinet COADEC a été faite à l'ensemble des membres du pays Carcassonnais le 11 mai 2006.

La démarche se conçoit en deux temps :

La première phase concerne la réalisation d'un diagnostic culturel et sportif du territoire :

La seconde phase détermine le schéma de développement culturel et sportif. Il s'agit de préciser les principaux axes de la stratégie du développement culturel et sportif du pays et de les décliner en actions opérationnelles.

Actuellement, la phase de diagnostic est achevée et le document a été validé par l'ensemble des membres du pays Carcassonnais.

La commission tient à remercier la collaboration des services de la DDJS lors du diagnostic des équipements sportifs.

3^{ème} Enjeu : Construire un pays Solidaire : réussir la solidarité

- **Commission Vie Associative :**

Rapporteur : Michel Bodevin

Pour cette commission, Le pays Carcassonnais ne voulant pas se doter de personnel propre, a fait le choix de s'appuyer sur une intervenante extérieure en charge **d'animer une démarche de construction collective** d'un état des lieux de la vie associative.

Il s'agit de la construction collective d'un projet pour la vie associative et la solidarité sur le territoire . En effet, le Pays Carcassonnais a souhaité privilégier, sur cette commission, la participation et la rencontre des acteurs de terrain à une approche d'étude plus traditionnelle.

Le Livret a été validé par plus de 70 personnes du secteur associatif du Pays Carcassonnais et de la Communauté d'agglomération du Carcassonnais. Ce livret est disponible sur le site Internet.

La méthode a consisté à définir en 6 séances d'avril à novembre 2006 :

- Un regard ou un état des lieux partagé

- Un horizon : objectifs
- Puis un chemin ou actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs et préserver les atouts de l'état des lieux et agir sur les contraintes.

Lors de cette étape, la commission a identifié et retenue :

5 actions pour 2007 et 7 idées d'actions pour les années à venir.

Les 5 actions retenues en 2007:

- **4 : concernent la vie associative en général**
 - Un outil au service de la vie associative du Pays Carcassonnais : le site
 - Echanges entre les associations
 - Plan de formation inter associative
 - Mutualisation de l'accompagnement socio profession des emplois aidés
- **Une concerne spécifiquement la solidarité**
 - Une expertise sur la précarité, l'exclusion.

Les actions à travailler pour les années à venir concernent les thèmes de la solidarité

- Créer des passerelles entre associations et entreprises
- Agence de développement économie solidaire :
- Mettre en place des cafés des âges, lieux de rencontre
- Création de dynamiques dans les réseaux de proximité
- Faciliter le transport des personnes
- Mettre en cohérence les interventions au domicile des personnes handicapées âgées
- Décalage existant entre l'offre de formation aux ateliers de savoirs de base et le repérage des publics et de leurs besoins.

Mr le Rapporteur tient à remercier Madame Farges Isabelle intervenante extérieure, pour la qualité de son travail.

- **Commission Logement :**

Avant de donner la parole au Rapporteur, Mr le Président rappelle que notre ami Monsieur Bernard Martin, rapporteur de la commission nous a quitté en juillet 2006, et souligne son engagement dans l'association du pays Carcassonnais et présente Madame Marie-Josée Fresquet – Calvetto qui a accepté de le remplacer.

Madame Marie Josée Fresquet – Calvetto rappelle que Monsieur Martin Bernard avait proposé à la commission logement de réaliser une table ronde avec les acteurs du logement social, et après avoir présenté plusieurs études de différents organismes sur le logement et il a été fait le constat suivant :

- Il paraissait opportun pour le pays Carcassonnais de
 1. quantifier le besoin en logement et l'offre disponible
 2. définir le type de logement à créer et le public s'y rapportant.

Mais avant d'établir un travail de diagnostic partagé sur le logement en vue de cette table ronde Monsieur Martin Bernard avait proposé aux membres de la commission de rencontrer tous les acteurs du logement social.

Ainsi de novembre 2005 au 19 juin 2006 la commission a rencontré l'ensemble des acteurs

Madame Marie-Josée Fresquet - Calvetto, s'engage à poursuivre les travaux de cette commission, afin d'organiser la table ronde pour 2007.

En conclusion :

Le président se félicite des travaux de chaque commission, et rappelle que les réunions des commissions permettent de découvrir de nouvelles personnes, de nouvelles activités et des nouveaux projets, ce qui permet de renforcer la solidarité et de fédérer tous les acteurs du Pays Carcassonnais.

- **Validation des fiches actions pour 2007**

Mr le Président rappelle qu'un document récapitulatif des fiches actions a été remis à l'ensemble des membres, cette présentation a été faite devant les membres des commissions le mardi 16 janvier 2007.

3. - Rapport financier 2005/2006

Le compte de résultat 2004 présenté par la comptable Marie – Françoise Robert , fait apparaître un excédent de 36 809,67 €.

En 2004 l'association de préfiguration du Pays n'avait aucune charge de personnel, la seule dépense importante était l'élaboration et l'édition de la charte.

Résultats 2005 :

Le bilan comptable 2005 fait apparaître un excédent de 8 174 .11 €.

On peut dire que l'année 2005 a été la 1^{ère} année d'existence du budget.

Pour anticiper les charges d'études portées par le Pays Carcassonnais, l'association lors de son assemblée générale du 7 juillet 2005, avait défini une cotisation annuelle pour les chambres consulaires et pour les Communautés de communes adhérentes au Pays, ce qui a permis d'acquérir une réserve financière suffisante pour engager les études dans l'attente du versement des subventions.

Résultat 2006

N'ayant pas reçu tous les documents comptables 2006 à ce jour, le compte de résultat 2006 ne sera pas arrêté lors de cette assemblée générale.

Toutefois au vue des premiers éléments en notre possession, nous allons dégager un excédent mais nous n'avons pas soldé le paiement de l'étude sur les équipements culturel et sportifs, non terminée à ce jour.

On relève aussi que des postes budgétaires augmentent de plus en plus, tel les frais postaux, les fournitures imprimés, administratives. Ces postes sont rattachés essentiellement aux travaux des commissions : rapport de commission, convocations, etc qui sont de plus en plus nombreux.

Au vu de ces résultats, le Trésorier propose que l'on maintienne la cotisation pour l'année 2007 à savoir :

0.40 € par ressortissant pour les chambres consulaires

2€ /habitant pour les communautés de communes et les 2 communes hors intercommunalité

10 € pour les membres du conseil de développement

15 € membres non actif du pays

Et propose à Mr le Président de passer au vote.

Après lecture du rapport Moral et des activités et des comptes de résultat, Mr le président propose à l'assemblée de passer au vote.

A l'unanimité les membres de l'assemblée générale

- **Approuve le rapport Moral du Président**
- **Approuve le rapport d'activités de l'association du pays Carcassonne**
- **Approuve les comptes de résultat 2004 et 2005**
- **Décide de maintenir la cotisation proposée par le Trésorier pour l'année 2007.**

4. - Modification de la composition du Conseil d'Administration

- comme le prévoit l'article 10-1.l'association est administrée par le Conseil d'administration élu par les membres de l'Assemblée générale.

Mr le Président propose le remplacement des membres du Conseil d'administration

- **3 ème Collège :**
Sortant :

- Mr BACOU Georges – association Festival de Carcassonne
- Mr VAQUIE Jean – confédération générale de l'alimentation de détail
- Mr le Président de ADTLR
- Mr MENARD Jean – François inscrit 2 fois en qualité de l'Association Initiative Carcassonne Castelnaudary et en qualité du Club des Chefs d'entreprises du Carcassonnais.
- Mr YVON Michel – association CREMM TROBAR

Remplacé par :

- Mr Jean Louis POUDOU- viticulteur
- Mr René PINIES – Centre Joë Bousquet
- Mme Patricia Munich- IRFA Sud
- Mr Michel Bodevin- Président du Trénel
- Mr André Tiquet – Président de la Fédération du Bâtiment

5. Questions diverses

- **implantation d'une nouvelle licence professionnelle sur le Carcassonnais.**

Mr le Président informe les participants d'une démarche initiée par Messieurs Pierre BRINGUIER, Directeur de l'IUP Génie de l'Environnement-Université de Montpellier 1 et Joël LANCELOT, Responsable de la Licence Professionnelle Métiers du Démantèlement, de la Gestion des Déchets et de la Dépollution-Université de Nîmes, visant à créer une licence professionnelle autour de la thématique de la dépollution industrielle et de l'expérience du bassin de Salsigne pouvant s'étendre aux métiers de la pierre.

La récente création d'une Université de plein exercice constituant une opportunité, ces universitaires souhaitent obtenir le soutien de l'ensemble des acteurs institutionnels de notre zone.

Ce projet s'inscrivant pleinement dans les axes de notre charte, le Pays s'impliquera bien évidemment totalement dans ce dossier.

- **Lettres de la Communauté d'agglomération du Carcassonnais**

Mr le Président donne lecture des deux lettres reçues de la part de Mr Larrat en qualité de Président de la communauté d'agglomération du Carcassonnais proposant une contractualisation entre les deux structures dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme.

Il rappelle que le Pays Carcassonnais a été reconnu en 2005, et la démarche de l'association pour l'émergence du Pays Carcassonnais avait été initiée au départ avec Raymond CHESA, 1er vice président de l'association.

Ensemble nous avons élaboré la charte qui exprime les orientations définies par les acteurs du pays. Elle constitue le pacte fondateur du Pays Carcassonnais, rassemblant les collectivités publiques et acteurs privés autour d'un projet partagé. La charte n'est pas un programme d'actions, ni la juxtaposition de projets individuels mais l'expression d'une stratégie globale de développement à long terme.

A l'unanimité, les membres du pays Carcassonnais autorise le Président du Pays Carcassonnais d'engager les démarches avec le Prédident de la Communauté d'agglomération du Carcassonnais en l'invitant d'intégrer le périmètre du pays Carcassonnais pour veiller à la recherche d'une cohérence globale entre les projets et pour renforcer les solidarités réciproques entre la ville et l'espace rural.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence d'autres questions, la séance est levée. Mr le Président remercie Monsieur le Maire de Cavanac ainsi que les **Vignobles de Carsac, pour leur accueil.**